

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 FEVRIER 2026

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE, Maire, Mme REGALDI, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, BAILLY, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, BRUNIAUX, MEYNIER, Mme VERNIER, M. JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 18	
Nb de procurations : 2	
Nb de conseillers ne prenant pas part au vote : 2	
Convocation du : 17 / 02 / 2026	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Mme CALONNE pouvoir à Mme CHATEAU, Mme LAMY pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ
	ABSENT : M. POULET
	SECRETAIRE DE SEANCE : M ROBERGET Philippe

DÉLIBÉRATION N° 25 :

Attribution d'une subvention 2026 au Comité de jumelage :

Suite à l'avis du comité consultatif « Associations culture sport et attractivité » réuni le 28 janvier 2026 pour les associations culturelles,

Après que Cathy HALLE, et Philippe BRUNIAUX, tous deux membres de l'association, aient indiqués ne pas prendre part au vote,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

D'ATTRIBUER pour 2026 une subvention de fonctionnement de 2 000 € au Comité de jumelage sur le compte 65748, à affecter au code service « CUL».

- **DE DIRE** que les crédits sont prévus au budget 2026 de la Ville

Pour copie certifiée conforme au registre,

Arbois, le 2 mars 2026

La Maire,

Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,



Philippe ROBERGET